Procès-Verbal du Comité Directeur
Samedi 24 juin 2017 - Siège Fédéral

	MEMBRES			MEMBRES DE DROIT
PRESENT(E)S	Jean-Denis BARBET Pierre BERNARD Jean-Luc DE ZEEUW Corine DUPIRE Catherine EZVAN	Dominique FONTANON Christophe GIMENES Caroline GRANGEON Jean-Michel GRASSER Florent HERZOG	François PRINCE le matin Julien MULLER Stéphane ROBINAUD	Bruce NEUFFER INVITES Maryse DEGARDIN Guillaume COSTE Philippe BOSSON
ABSENTS EXCUSES	Stéphane BREVARD Sylvaine FARGEAS	Eric LECLERC Enora VILLARD		

DIFFUSION
Comité Directeur Bureau

				Début de la réunion 10h00
Objet	N°	THEME	DECISIONS ET SUITES À DONNER	RESPONSABLE
Ouverture Présentation du Médecin Fédéral aux membres du CD	**1**		Ouverture du Comité Directeur par le Président et le Secrétaire Général qui accueillent le médecin fédéral M. Florent Herzog. Tour de table de présentation des membres du CD et des personnes invitées. Monsieur Herzog se présente à l'assemblée : médecin au CREPS de Nancy, il vient du badminton, il a été contacté par Julien Muller et c'est sa première expérience fédérale. Il travaillera en lien avec Christelle Fortin chargée du suivi administratif du service médical. Dans un premier temps, il convient de réorganiser le suivi administratif en séparant les dossiers relatifs au SMR des SHN et les dossiers relatifs aux demandes de sur classement des jeunes compétiteurs. Une mise à jour du règlement médical fédéral sera également effectuée. **<u>Décision</u> : Florent Herzog est coopté à l'unanimité** et bienvenu au sein de la Fédération.	JDB/DF

Validation du PV CD du 22 mars 2017	**2**	*Administratif & statutaire*	Pas de remarques. **<u>Décision</u> : le PV est validé à l'unanimité (14 voix)** *<u>PV ci-joint</u>*	DF
Évolution du personnel siège fédéral	**3**	*Fonctionnement fédéral*	Le nouveau positionnement du personnel du siège fédéral sur les différents services est en cours afin d'optimiser la rentrée sportive et faire en sorte que chacun se sente bien dans son travail. Le DTN, en poste depuis 2 mois, a déjà reçu individuellement tous les cadres et les salariés. Il est à noter l'évolution des missions de Madame CIACCIOFERA et le recrutement prochain d'une personne au service comptabilité. Mme Ciacciofera dispose dès à présent d'une nouvelle adresse mail dciacciofera@ffsquash.com, qui sera utilisée pour toute correspondance concernant les envois « non comptables ».	DF
Jeux Olympiques 2024	**4**	*Grands événements*	Contextualisation : Le Championnat du Monde se situe dans la logique Olympique de Paris 2024. C'est à la fois une contrainte et une opportunité mais surtout un enjeu fort pour le Squash français. Le choix de la ville organisatrice sera divulgué à Lima en septembre 2017. A compter de la prochaine rentrée sportive un plan de communication sera mis en place sur tous les événements nationaux pour promouvoir le squash aux JO.	JDB
Commission d'attribution des compétitions	**5**	*Sportif*	Composition de la commission proposée en Bureau le 13 juin : Stéphane Robinaud (pour la CSN), Yves Bourgon, Thierry De Contet, Corinne Dupire, Pierre Bernard, Jean Denis Barbet et Maryse Degardin. **<u>Décision</u> : la commission est validée à l'unanimité (14 voix).** La commission d'attribution choisi les lieux d'accueil des compétitions nationales sur proposition de la CSN. La grille d'évaluation est validée pour tenir compte des licences, de la répartition géographique dans les différentes Ligues, de l'historique des clubs. Le tableau présentant les candidatures n'est pas encore finalisé, des informations doivent encore être collectées. La liste définitive des clubs retenus paraîtra le 10 juillet et le courrier de validation des candidatures sera envoyé ce jour. Un nouvel appel à candidature est nécessaire pour la N1 (avec ou sans court vitré ?) avec un retour impératif fin juillet.	DF
Commission litiges et discipline d'appel	**6**	*Disciplinaire*	Le Comité Directeur valide la nomination de 3 membres de la Commission Litiges et Discipline et d'Appel avec 17 voix pour chaque candidat. M. Nicolas Zirn M. Martial Jumeaux M. Thierry Pons	DF

Certificat médical pour la souscription de licences	**7**	*Règlement médical*	Rappel de la loi, des obligations et des modifications nouvelles. Présentation du Questionnaire de Santé(QS) (*exemple ci-joint*). Le Certificat médical de non contre- indication à la pratique du squash en compétition (CM) reste obligatoire chaque saison pour les licences « compétition ». Le QS est adopté pour les renouvellements de « Squash Pass ». Le Président rappelle le lien entre le CM et la prise de licence. La prise de licence en ligne directement par le joueur, avec une case à cocher l'engageant à respecter le règlement fédéral et concernant le CM, devrait être opérationnelle en septembre 2017 ou janvier 2018. Cela permettra de responsabiliser le joueur et donc de désengager la responsabilité du club.	DTN/Médecin
Saison 2018/2019 Court vitré ou non pour les N1	**8**	*Sportif*	François Prince précise que, au-delà du court vitré, c'est tout l'environnement qui a de l'importance pour un championnat de qualité. Il y a très peu de candidatures pour cet événement notamment en raison du coût à la charge du club du montage-démontage, des superviseurs d'ASB et de la location du matériel. Stéphane Robinaud ajoute qu'un suivi est nécessaire pour faire de cette compétition une réussite notamment : - le choix du lieu jusqu'au déroulement du championnat - le cahier des charges (qui doit être revu) - les procédures (à détailler) La CSN ne peut pas assurer seule ce suivi, car elle manque de ressources. Le comportement de certaines équipes en N1 n'est pas acceptable : tenue incorrecte, départ anticipé avant le podium, irrespect du club hôte organisateur de leur accueil (notamment de la soirée de clôture) etc. Il convient de définir en amont les horaires et les inclure au cahier des charges pour rendre la présence des équipes obligatoire lors de la présentation au podium. En cas de non-respect des sanctions financière et sportive seraient appliquées : Exemple : caution 1500 € encaissée – déclassement à la 4ème place. La CSN et la DTN doivent faire des propositions afin de les inclure dans le dossier d'inscription des équipes pour ces compétitions nationales.	CSN/DTN

Commission Nationale Arbitrage (CNA)	**9**	*Sportif*	Christophe Gimenes, Président de la CNA, a transmis le PV de la réunion des 18 et 19 mars 2017 pour validation Remarque : l'adresse mail CNA n'est pas active à ce jour merci de faire le nécessaire dès que possible. Un comité de désignation des arbitres a été créé pour gérer au mieux les affectations sur les championnats. Une formation continue des arbitres du collectif national a été décidée. Cette formation se fera en FOAD, Christophe Gimenes s'est rapproché de Nicolas Sajat qui formalisera les contenus et les modalités de validation. Une validation annuelle sera obligatoire pour rester dans le collectif national. Dans un souci de clarification, la CNA a réalisé un barème d'indemnisation et de remboursement des frais des arbitres convoqués par la CNA (*document en pièce jointe*). Budget de la commission : le suivi administratif et financier du département arbitrage (A et JA) est réalisé par Maryse Dégardin Un fichier des personnes ressources (A2 et JA2) en capacité d'intervenir en pleine responsabilité sur les grandes compétitions est en cours de réalisation. La CNA est en attente du devis pour les tenues des arbitres nationaux (polo manches longues et veste de sport avec le logo fédéral en poitrine et Arbitre Fédéral au dos). Une Charte de l'Arbitrage est en cours de réalisation, elle sera proposée au prochain CD. Des modifications du règlement sportif sont nécessaires, elles seront réalisées par Christophe Gimenes et Pierre Bernard. **Décision : le PV est validé à l'unanimité (14 voix)** *PV ci-joint*	CG/MD
Equipements	**10**	*Équipement*	Philippe BOSSON présente les dossiers en cours : - Court d'initiation en bois : La fédération a développé un court d'initiation et de découverte en bois. Le court est modulable en longueur et en largeur et s'installe en moins de 25 min. Il permet un rebond de la balle très proche de celui d'un court classique. La commercialisation auprès des Associations, Clubs, comités départementaux et Ligues interviendra à la rentrée sportive 2017. Le prix proposé devrait être inférieur à celui du court gonflable. - Mise à disposition du 3ème court vitré fédéral : 2 clubs ont manifesté le souhait de déposer un dossier et ont demandé un délai supplémentaire. Un délai supplémentaire leur est accordé jusqu'au 15/07/2017. - Achat Court vitré : suite au dépôt de demande de subvention faite auprès du CNDS pour l'achat d'un nouveau court vitré, la fédération a lancé un appel d'offre. Trois sociétés constructrices ont répondu : ASB, Courtech, Courtwall. (*document ci-joint*) En raison du lourd investissement que représente cet achat, le Comité Directeur souhaite bénéficier d'éléments d'informations complémentaires avant de rendre sa décision.	PB

Commission Sportive Nationale (CSN)	**11**	*Sportif*	Stéphane Robinaud, Président de la CSN, a transmis le PV de la réunion du 4 mai 2017 pour validation Les points suivants sont proposés au vote du CD : →Classement : Pour les joueuses françaises classées dans les **120** meilleures mondiales et les joueurs français classés dans les **200** meilleurs mondiaux, c'est le classement international qui servira de référence pour déterminer leur classement national. **<u>Décision</u> : la proposition est validée à l'unanimité (14 voix)** → Gel du classement : Décote appliquée lors de la réintégration. Lors de la réintégration, une décote sera appliquée sur les premières séries, de la façon suivante : • 1 rang pour le top 3 • 2 rangs pour les 4-8 • 3 rangs pour les 9-12 • 4 rangs pour les 1N Pour les autres joueurs, le dégel impliquera le retour au même rang qu'avant l'incapacité. **<u>Décision</u> : la proposition est validée à l'unanimité (14 voix)** → Compétition par Equipes Interclubs N1/N2/N3 : • Une 4ème poule de 9 équipes est créée chez les hommes soit 36 équipes. Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour les Play-Off accession N2, 2 derniers relégués en R1. • Conformément au cahier des charges des championnats nationaux, toute association hôte d'une journée de championnat de France met à disposition des équipes **un juge-arbitre** et prend à sa charge l'organisation de **l'arbitrage avec des officiels diplômés**, présents sur le site durant toute la compétition. • Composition des équipes et possibilité de jouer pour une autre équipe de l'association : Suppression de la notion de liste « initiale » : volonté de simplifier le système actuel quasi incontrôlable. **<u>Nouveau texte :</u>** « Avant le 30 septembre de l'année sportive en cours, les Associations engagées en championnat N1 N2 N3 doivent impérativement enregistrer, sur le logiciel SQUASHNET de la Fédération, **pour chaque équipe, tous les joueurs** susceptibles de jouer au cours de la saison ». Les joueurs enregistrés avant le 30 Septembre peuvent jouer **<u>pour toutes les équipes</u>** de leur Association lors des différentes journées. **Dès qu'un joueur dispute 2 journées dans une équipe, il ne peut plus jouer dans une équipe inférieure de son association.** L'Association qui décide de faire jouer un de ses joueurs dans une équipe en application des paragraphes ci-dessus le fait sous son entière responsabilité ». **<u>Décision</u> : les propositions sont validées à l'unanimité (14 voix)** • Pour chaque rencontre, une équipe composée de 4 joueurs ou de 3 joueuses inscrits devra être composée	SR

			au minimum **2 joueurs** FRANÇAIS (au lieu de 1 précédemment). Le souhait est d'imposer 2 français minimum lors e championnat de France, le droit européen et la règlementation de l'Esf ne font pas référence en tel sens. Une demande sera adressée au Cnosf par le DTN. **<u>Décision en attente</u>** →Tirage au sort : Championnats de France individuels qualifications 1ère série, 2, 3, 4 et 5ème série comme suit : • La tête de série N°1 (TS 1) sur le slot 1 • La TS 2 sur le slot 32 • Tirage au sort des TS 3 et 4 • Tirage au sort des TS 5 à 8 • Tirage au sort des TS 9 à 16 • Tirage au sort des TS 17 à 32 Le tirage au sort des tableaux est effectué en public à l'heure de convocation des joueurs. **<u>Décision</u> : la proposition est validée à l'unanimité (14 voix)** → Championnats de France Jeunes individuels Tirage au sort pour tous les Championnats de France individuels Jeunes. Comme pour les catégories moins de 11 et moins de 19 ans garçons, les moins de 13 se dérouleront sous forme de tableaux à départ en ligne à **48 joueurs**. **<u>Décision</u> : la proposition est validée à l'unanimité (14 voix)** → Format Championnats de France Jeunes par équipes France Interclubs JEUNES -13/-17 : Les phases interclubs ligue par équipes de clubs Jeunes sont supprimées. Toutes les équipes seront inscrites aux Championnats de France. **<u>Décision</u> : la proposition est validée à l'unanimité (14 voix)** France Inter ligues par équipe jeunes : Nouveau format des équipes est proposé. 3 garçons : -15, -13, -11. 2 filles : -15,-13. Si pas d'équipe de ligue présente, Proposition de retenir 1000 € dans la convention ligue établie avec la FFS. **<u>Décision en attente</u>** **<u>SQUASHNET</u>** Des modifications logicielles pour prendre en compte les évolutions du RS seront nécessaires. Une fois les modifications validées en CD, le prestataire lancera les modifications associées. Le Président signale que les Play-Off arrivent trop tard dans la saison de l'avis des joueurs. La CSN proposera un	

			calendrier de travail au CD pour faire évoluer le championnat. Une nouvelle procédure interne concernant le suivi administratif des amendes sera prochainement mise en place. Le DTN évoque : - Le problème technique du TIN soulevé par les joueurs - Le temps de latence beaucoup trop long en cas de saignement d'un joueur pour le public et les médias	
Licences et Affiliations	**12**	*Administratif et structurel*	Présentation des statistiques licences des Ligues et des Clubs.au 22/06/2017. La commission Clubs affiliés s'est réunie au siège fédéral le vendredi 23 juin. *CR ci joint*. Le Président confirme la volonté de déléguer aux Ligues en lien direct avec leurs Clubs la politique 1 Joueur = 1 Licence. La convention Fédération/Ligue précisera les modalités de mise en œuvre. Cette convention sera présentée au CD de septembre.	MD JM/GC
Point DTN	**13**	*Sportif et développement*	Bruce NEUFFER présente l'état d'avancement du Projet de Performance Fédéral (PPF) en cours de réalisation avec le collectif des entraîneurs nationaux. Le document sera transmis au Ministère en octobre. Il distribue et commente le tableau de présentation des critères de mise en liste des sportifs de haut niveau. Il présente un point d'étape sur le sport scolaire et les services civiques (*documents ci-joints*)	DTN
Championnat du Monde 2017	**14**	*Evénementiel*	- Billetterie : à une semaine de l'ouverture de la billetterie en ligne on enregistre déjà 18 000 € de recettes - 28 nations sont inscrites à ce jour, clôture des inscriptions fin juin. - L'entreprise CITEA interviendra dans le secteur de la communication - La gestion de la boutique fédérale FF Squash sera confiée à la société MY Squash - Prochaine réunion sur site le 29 juin	JDB
Questions diverses			- Répartition des balles aux Ligues A voir avec DUNLOP en fonction du poids des Ligues	Fin de la réunion à 17h00
Le prochain comité directeur aura lieu à Nantes le 9 septembre 2017				
Secrétaire de séance : Guillaume COSTE				

Jean-Denis BARBET
Président